

---

# États financiers de Le Phare, Enfants et Familles

31 mars 2015

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats .....	3
État de l'évolution des actifs nets.....	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires aux états financiers .....	7-13

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
Le Phare, Enfants et Familles

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Le Phare, Enfants et Familles, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Le Phare, Enfants et Familles au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte* s.e.n.c.r.l. / s.r.l.<sup>1</sup>

Le 10 juin 2015

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

# Le Phare, Enfants et Familles

## État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux – fonctionnement de la maison	3	2 091 829	2 000 000
Produits d'autofinancement			
Événements-bénéfice		1 020 323	1 228 052
Campagne majeure	13	882 870	1 012 150
Autres dons	13	357 948	302 480
		2 261 141	2 542 682
Revenus d'intérêts		21 824	27 509
Biens et services reçus à titre gratuit		881 384	801 128
Produits se rapportant à la maison			
Subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) – intérêts sur la dette à long terme		54 145	70 266
Amortissement des apports reportés – maison et équipements		203 990	192 643
		258 135	262 909
Autres		61 443	26 178
		5 575 756	5 660 406
<b>Charges</b>			
Frais liés aux soins et services	14	2 558 672	2 532 654
Frais liés à l'administration	14	467 041	463 640
Frais liés au développement financier et aux communications	14	593 876	667 406
Frais liés aux opérations de la cuisine	14	174 774	188 008
Frais de fonctionnement relatifs au bâtiment	14	360 356	319 772
Amortissement des immobilisations corporelles		131 543	206 022
Intérêts sur la dette à long terme		54 145	70 266
Biens et services reçus à titre gratuit		881 384	801 128
Frais liés à la réorganisation	14	—	86 000
		5 221 791	5 334 896
<b>Excédent des produits sur les charges</b>		<b>353 965</b>	<b>325 510</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Le Phare, Enfants et Familles**  
**État de l'évolution des actifs nets**  
 Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015			2014
	Non affectés	Affectations d'origine interne	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	398 362	1 500 000	1 898 362	1 572 852
Excédent des produits sur les charges	353 965	—	353 965	325 510
Virement interfonds	(500 000)	500 000	—	—
Solde à la fin	252 327	2 000 000	2 252 327	1 898 362

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Le Phare, Enfants et Familles

## État de la situation financière

au 31 mars 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	4 315 579	4 027 605
Débiteurs		90 476	126 765
Taxes et intérêts courus à recevoir		34 504	28 884
Subvention à recevoir	5	311 266	299 604
Frais payés d'avance		35 562	42 468
		<b>4 787 387</b>	4 525 326
Subvention à recevoir	5	404 400	701 482
Immobilisations corporelles	6	4 777 279	4 880 074
		<b>9 969 066</b>	10 106 882
<b>Passif</b>			
À court terme			
Emprunt bancaire	7	60 000	—
Créditeurs et charges à payer	8	454 992	496 793
Subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux reportée – opérations courantes	9	612 004	662 833
Tranche à court terme de la dette à long terme	12	297 082	280 306
		<b>1 424 078</b>	1 439 932
Apports reportés – maison et équipements	10	5 720 828	5 890 789
Apports reportés – opérations courantes	11	167 433	176 317
Dette à long terme	12	404 400	701 482
		<b>7 716 739</b>	8 208 520
Engagements	16		
<b>Actifs nets</b>			
Non affectés		252 327	398 362
Affectations d'origine interne	15	2 000 000	1 500 000
		<b>2 252 327</b>	1 898 362
		<b>9 969 066</b>	10 106 882

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# Le Phare, Enfants et Familles

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	353 965	325 510
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	131 543	206 022
Amortissement des apports reportés – maison et équipements	(203 990)	(192 643)
Amortissement des apports reportés – opérations courantes	(166 540)	(101 469)
	114 978	237 420
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	36 289	(18 738)
Taxes et intérêts courus à recevoir	(5 620)	9 844
Subvention à recevoir	5 114	4 819
Frais payés d'avance	6 906	10 909
Créditeurs et charges à payer	(41 801)	140 412
Subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux reportée – opérations courantes	(50 829)	162 833
	65 037	547 499
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(28 748)	(85 160)
<b>Activités de financement</b>		
Encaissement de subventions	280 306	264 480
Remboursement de la dette à long terme	(280 306)	(264 480)
Augmentation de l'emprunt bancaire	60 000	—
Apports reportés – maison et équipements	34 029	86 785
Apports reportés – opérations courantes	157 656	84 440
	251 685	171 225
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	287 974	633 564
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	4 027 605	3 394 041
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>4 315 579</b>	<b>4 027 605</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**1. Statuts et nature des activités**

Le Phare, Enfants et Familles (l'« Organisme »), constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) le 12 novembre 1999, a pour objectif d'offrir gratuitement du soutien aux parents ayant un enfant atteint d'une maladie dégénérative et terminale qui nécessite des soins complexes. L'Organisme est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

**2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Constatation des produits*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles ou reçus sous forme d'immobilisations corporelles qui seront amorties ou les apports affectés au remboursement de la dette à long terme sont reportés et constatés à titre de produits selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période restante des immobilisations corporelles auxquelles ils sont affectés.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles qui ne sont pas amorties sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Les revenus d'intérêts sont constatés au moment où ils sont gagnés.

*Biens et services reçus à titre gratuit*

L'Organisme ne comptabilise généralement pas les biens et services reçus à titre gratuit, sauf lorsque la valeur des apports reçus est appuyée par des pièces justificatives appropriées et lorsque l'Organisme aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement régulier.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de l'Organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les certificats d'épargne rachetables en tout temps sans pénalité.

*Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

# Le Phare, Enfants et Familles

## Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

---

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### *Instruments financiers (suite)*

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période et aux taux annuels suivants :

Maison	40 ans
Équipement informatique, équipements médicaux, jardin, mobilier et agencements et matériel roulant	20 %
Équipement de télécommunications et piscine	10 %

#### *Ventilation des charges*

Les salaires et charges sociales sont ventilés au prorata du temps estimatif que les employés allouent aux activités. Les frais informatiques sont ventilés en fonction de leur utilisation.

Les montants imputés aux diverses activités sont présentés à la note 14 des états financiers.

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est engagé à verser une subvention totale de 10 000 000 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2015, qui se répartit comme suit : 1 500 000 \$ en 2011, 2 000 000 \$ de 2012 à 2015 et 500 000 \$ en 2016. La subvention a été renouvelée au cours de l'exercice aux mêmes conditions jusqu'au 30 juin 2017.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

	2015	2014
	\$	\$
Encaisse	2 475 537	1 960 558
Certificats d'épargne rachetables, 0,65 % à 1,15 % (0,65 % à 1,14 % en 2014), échéant en août 2015 (en août 2014 en 2014)	1 840 042	2 067 047
	<b>4 315 579</b>	<b>4 027 605</b>

**5. Subvention à recevoir**

La subvention à recevoir du gouvernement du Québec correspond aux intérêts courus à payer sur la dette à long terme subventionnée, qui n'ont pas été payés par l'Organisme ni versés par le gouvernement, d'un montant de 14 184 \$ (19 298 \$ en 2014), ainsi qu'à la dette à long terme d'un montant de 701 482 \$ (981 788 \$ en 2014).

**6. Immobilisations corporelles**

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	331 695	—	331 695	331 695
Maison	5 268 843	1 010 074	4 258 769	4 308 134
Piscine	23 998	11 999	11 999	14 398
Équipement informatique	122 372	78 521	43 851	55 515
Équipement de télécommunications	133 143	100 196	32 947	46 318
Équipements médicaux	231 451	183 032	48 419	42 931
Jardin	102 827	102 827	—	—
Mobilier et agencements	298 333	248 734	49 599	70 953
Matériel roulant	60 772	60 772	—	10 130
	<b>6 573 434</b>	<b>1 796 155</b>	<b>4 777 279</b>	<b>4 880 074</b>

**7. Emprunt bancaire**

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 100 000 \$, taux préférentiel majoré de 1 % (taux effectif de 3,85 %; 4 % en 2014). Au 31 mars 2015, le solde de l'emprunt bancaire est de 60 000 \$. Tous les équipements et le bâtiment sont affectés à la garantie de l'emprunt bancaire. L'emprunt est renouvelable en septembre 2015.

**8. Crédoiteurs et charges à payer**

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Comptes fournisseurs	<b>205 043</b>	244 272
Salaires et charges sociales à payer	<b>249 949</b>	252 521
	<b>454 992</b>	496 793

Les sommes à remettre à l'État totalisent 31 980 \$ (15 350 \$ en 2014).

**9. Subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux reportée – opérations courantes**

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Solde au début	<b>662 833</b>	500 000
Encaissements de l'exercice	<b>2 041 000</b>	2 162 833
Montant constaté aux résultats	<b>(2 091 829)</b>	(2 000 000)
Solde à la fin	<b>612 004</b>	662 833

**10. Apports reportés – maison et équipements**

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Solde au début	<b>5 890 789</b>	5 996 647
Encaissements de l'exercice	<b>34 029</b>	86 785
Montant constaté aux résultats	<b>(203 990)</b>	(192 643)
Solde à la fin	<b>5 720 828</b>	5 890 789

Ces apports sont affectés à la construction de la maison de répit et de soins palliatifs ainsi qu'aux équipements et sont constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement de la maison de répit et de soins palliatifs et des équipements.

**11. Apports reportés – opérations courantes**

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Solde au début (a)	<b>176 317</b>	193 346
Encaissements de l'exercice	<b>157 656</b>	84 440
Utilisation	<b>(166 540)</b>	(101 469)
Solde à la fin	<b>167 433</b>	176 317

(a) Au cours de l'exercice 2008-2009, l'Organisme a reçu un don de 30 000 \$ pour les opérations courantes. En vertu d'affectations d'origine externe, cet apport doit être conservé pour une période de dix ans, soit jusqu'en avril 2018. Durant cette période, les intérêts gagnés sur cet apport pourront être utilisés pour les opérations courantes dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

**12. Dette à long terme**

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Emprunts à terme, 5,75 % à 6,53 %, remboursables sur dix ans par versements annuels égaux de 339 564 \$, capital et intérêts, échéant jusqu'en septembre 2017, garantis par une hypothèque immobilière sur le terrain et la maison, par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens meubles, ainsi que par tout montant à recevoir du MAMOT	<b>701 482</b>	981 788
Tranche à court terme	<b>297 082</b>	280 306
	<b>404 400</b>	701 482

Ces emprunts sont financés par les subventions à recevoir du même montant.

Les versements de capital requis au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	297 082
2017	314 864
2018	89 536

**13. Produits d'autofinancement**

Les produits de la campagne majeure incluent un montant de valeur nulle (50 000 \$ en 2014) reçu de la Fondation Marcelle et Jean Coutu, et les autres dons incluent un montant de 20 000 \$ (25 000 \$ en 2014) reçu de la Fondation J. Armand Bombardier.

#### 14. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales sont ventilés au prorata du temps estimatif que les employés allouent à l'activité :

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Frais liés aux soins et services	<b>1 972 112</b>	2 063 066
Frais liés à l'administration	<b>363 584</b>	297 780
Frais liés au développement financier et aux communications	<b>368 327</b>	356 777
Frais liés aux opérations de la cuisine	<b>127 888</b>	145 248
Frais de fonctionnement relatifs au bâtiment	<b>153 725</b>	131 138
Frais liés à la réorganisation	—	64 878
	<b>2 985 636</b>	3 058 887

Les frais informatiques sont ventilés en fonction de leur utilisation :

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Frais liés aux soins et services	<b>14 472</b>	—
Frais liés à l'administration	<b>1 579</b>	—
Frais liés au développement financier et aux communications	<b>1 579</b>	—
Frais liés aux opérations de la cuisine	<b>789</b>	—
Frais de fonctionnement relatifs au bâtiment	<b>789</b>	—
	<b>19 208</b>	—

#### 15. Affectations d'origine interne

Le conseil d'administration a résolu d'affecter des sommes pour l'acquisition future d'immobilisations corporelles, le développement des programmes, l'entretien majeur de la maison et des équipements médicaux, et les améliorations à la maison. Les affectations d'origine interne se composent des montants suivants :

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Fonds d'urgence	<b>1 500 000</b>	—
Réserve pour les immobilisations	<b>250 000</b>	—
Réserve pour le développement des programmes et des services	<b>250 000</b>	—
Réserve pour équilibre budgétaire et autres	—	1 500 000
	<b>2 000 000</b>	1 500 000

**16. Engagements**

L'Organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location et d'entretien échéant jusqu'en 2018, à verser une somme de 51 556 \$ pour de l'équipement. Les paiements minimaux exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à :

	\$
2016	33 270
2017	17 997
2018	289

**17. Instruments financiers**

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, l'Organisme est exposé au risque suivant lié à l'utilisation des instruments financiers :

*Risque de taux d'intérêt*

Les certificats d'épargne rachetables portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

L'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable, ce qui expose l'Organisme aux fluctuations du taux préférentiel.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe. De plus, la dette et les intérêts y afférent sont subventionnés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

**18. Maison de répit et de soins palliatifs – promesses de dons**

*Campagne majeure et dons étalés*

Dans le cadre de la campagne majeure amorcée en 2011, des promesses de dons de l'ordre de 930 365 \$ (2 079 221 \$ en 2014) ont été obtenues de la part d'individus, de sociétés et de fondations. Les encaissements sont prévus comme suit :

	\$
2016	475 700
2017	329 665
2018	125 000

Ces dons seront comptabilisés aux états financiers lors de leur encaissement.

*Autre campagne*

Dans le cadre de son cocktail dînatoire, des promesses de dons de l'ordre de 10 000 \$ ont été obtenues de la part d'individus, de sociétés et de fondations. Ces dons seront comptabilisés aux états financiers lors de leur encaissement.

**19. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.